



FLASH infos

Avril 2020 - N°220



Agenda

- ✓ Toutes les festivités et spectacles prévus sont pour l'instant annulés ou reportés en raison de la crise du COVID-19.



Mairie
6 rue des Ecoles
37360 Saint-Antoine-du-Rocher
Tél 02 47 56 65 04
Fax 02 47 56 51 08
Email : secretariat.sar@wanadoo.fr

Horaires
Lundi & Jeudi : 8h30-12h et 14h-17h
Mardi-Mercredi-Vendredi : 8h30- 12h

Agence Postale
Tél 02 47 56 61 00
Horaires
Lundi-Mercredi-Jeudi : 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h

Document édité et imprimé par la Mairie.



COVID-19

Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Je pensais ne plus avoir à m'adresser à vous. Le sort en a décidé autrement. En effet, le gouvernement a repoussé l'élection du nouveau Maire par les 19 Conseillers élus le 15 mars. Parallèlement, le mandat de l'ancien Conseil et de son Maire a été prolongé officiellement jusqu'au 15 mai (à ce jour).

L'équipe sortante et l'ancien CCAS se sont mobilisés afin de gérer au mieux cette crise du COVID-19 sur la commune :

- Personnel communal confiné en grande partie ;
- Contacts assurés avec nos Anciens de plus de 68 ans ;
- Mise en place d'imprimés de déplacement dérogatoire chez nos commerçants ;
- Permanence téléphonique en Maire (02.47.56.65.04) du lundi au vendredi de 10h à 12h.

Le confinement semble bien respecté et la solidarité entre administrés est réelle. Toutefois, en cas de soucis ou de besoins, n'hésitez pas à appeler en Mairie ou bien à prendre contact avec moi-même ou les Adjointes aux numéros suivants:

André MEULOT : 06.61.30.12.12 - Roger CHESNEAU : 06.30.22.55.23
Francine ROBBE : 06.20.33.56.58 - Jérôme AUBUSSON : 06.61.20.70.62
Claude PAIN : 06.88.31.25.81

Avec l'aide des Conseillers, des membres du CCAS et d'un certain nombre de Bénévoles, nous essayerons de répondre à vos sollicitations.

Sacs jaunes : Appeler en Mairie au 02.47.56.64.56 le matin ou envoyer un mail à l'adresse secretariat.sar@wanadoo.fr pour convenir d'un rendez-vous pour venir les chercher un matin en Mairie (sans contact, en respectant les gestes barrières).

La Poste : Le facteur chaque semaine, afin de limiter les risques, ne passera plus que les mercredis, jeudis et vendredis (jusqu'à nouvelle instruction) sur notre Commune. Les boîtes aux lettres jaunes seront relevées sur ces 3 jours également.

Conseil : consulter les sites internet suivants,

- Commune : www.saint-antoine-du-rocher.fr
- Communauté de Communes : <http://www.gatine-racan.fr/>
- État : <https://solidarite-numerique.fr> ou téléphoner au 01.70.775.372

Protégez-vous et protégez les autres.

André Meulot

